



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Président de la République

Question écrite n° 30317

Texte de la question

M. Éric Straumann attire l'attention de M. le Premier ministre sur le site internet de l'Élysée. Ce site est censé représenter la France, notamment par l'action de son chef de l'État. Il doit ainsi rendre compte, bien évidemment, de son action, mais aussi de celle de ses prédécesseurs, car l'histoire de la Présidence de la République française n'a pas commencé le 6 mai 2012. Aussi l'absence totale d'archives des précédents Président de la République, notamment de tout ce qui s'est passé avant l'arrivée du Président actuel, est choquante pour tous ceux qui souhaitent avoir des informations à ce sujet. Cela donne un sentiment de sectarisme sur un site censé représenter l'universalité de notre pays par ses présidents de ce bien si précieux qu'est la République. Aussi lui demande-t-il si ces archives peuvent être rétablies.

Données clés

Auteur : [M. Éric Straumann](#)

Circonscription : Haut-Rhin (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30317

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6513

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)